

CDEN du 9 février 2017

Déclaration préalable de l'UNSA Education

Monsieur le Préfet, Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

A l'heure où le « Fonctionnaire Bashing » est en vogue, où des futurs candidats à la présidentielle ont pour principal programme la suppression de centaines de milliers de postes, au nom de l'USA-Education, nous tenons à rappeler notre attachement au service public d'Education.

Au vu du contexte local et des fortes incertitudes à venir, cela prend d'autant plus de sens ...

C'est pourquoi nous aimerions avoir les données précises quant à l'évolution des effectifs dans le privé sur ces dix dernières années dans notre Département (2nd degré et 1er degré), nous avons eu les données globales pour l'Académie mais une focale sur notre département nous semble nécessaire.

Dans le premier degré, en CTA, nous avons fait part de nos craintes quant à la marge infime laissée à notre département qui a une spécificité rurale et diverses problématiques que nous avons soulevées ces dernières années : la situation des remplacements, les enseignants référents, les réseaux incomplets.

Pour les remplaçants, la situation s'améliorera mais en ce qui concerne la situation des enseignants référents pour laquelle nous vous alertons depuis de nombreux mois, aucune création n'est envisagée ... Et pourtant ! Nous dénonçons ce choix qui ne prend vraiment pas en compte la situation des enseignants référents, rouage pourtant essentiel au fonctionnement de nos écoles et à la prise en compte croissante des situations difficiles que vivent de nombreux élèves.

Singulier message délivré à des personnels qui n'en peuvent plus et dont le rôle est pourtant fondamental ... Mais n'oublions pas que derrière chaque dossier se gère la situation souvent difficile d'un enfant et que si le nombre de dossiers augmente cela veut dire qu'il y a de plus en plus d'enfants qui nécessitent une prise en charge. Il en va donc de l'intérêt de tous, des enfants, mais aussi de l'ensemble de la communauté éducative ...

Malgré ce mécontentement légitime, à l'UNSA-Education, nous portons un regard pragmatique sur les conditions de cette rentrée dans le premier degré avec une dotation à peine positive pour une prévision d'effectifs en chute. Nous nous rappelons qu'il y a 5 ans, à la même époque, nous avions à anticiper une rentrée qui se ferait avec 48 postes en moins.

C'est avec la même lucidité que nous ne pouvons que constater que la démographie de notre département est en baisse, en tout cas au niveau des jeunes. Même si certaines fermetures envisagées sont de ce fait inéluctables force est de constater que le Trégor paye un lourd tribut ... Même si cette réalité démographique est indéniable, elle n'est pas la seule explication, la diminution progressive et récurrente de la scolarisation des tout petits en vigueur depuis de nombreuses années dans notre département a aussi eu des effets et continue à en avoir.

Une autre réalité locale parfois abrupte est la concurrence privé-public et nous vous demandons d'en tenir compte lors de vos décisions, surtout si elles affaiblissent les écoles publiques d'une commune où il y a aussi une école privée.

A l'UNSA-Education, nous ne sommes pas a priori contre des fusions, notamment lorsqu'elles permettent de maintenir un réseau public d'éducation dans une zone rurale, par contre nous renouvelons nos craintes pour la constitution de grosses structures. L'effet boomerang à venir pouvant être dévastateur, lorsque les dotations seront moins positives, et c'est à craindre.

Nous regrettons aussi que ce choix ne soit pas toujours un réel choix et que les communes qui l'ont fait de façon parfois contrainte ne sont pas toujours remerciées de l'avoir fait, en tout cas pas longtemps ...

D'autres situations nous inquiètent : certaines écoles en Education Prioritaire ou en zone de politique de la ville sont en situation très difficile, nous y reviendrons durant ce CDEN tant nous ne comprenons pas la non prise en compte de leur situation, des choses nous échappent mais peut-être ne savons-nous pas tout ? Là encore, on parle avant tout de l'intérêt des enfants...

En ce qui concerne le second degré, nous voudrions commencer par les projets de rénovation ou constructions de collèges et savoir où nous en sommes.

Revenons-en à la préparation de rentrée pour le second degré où la tendance démographique à la hausse à l'Est des Côtes d'Armor est manifeste.

Les services de la Direction Académique prévoient d'accompagner la petite hausse d'effectif prévue en collège par 5 équivalent temps plein supplémentaires d'enseignants : nous nous demandons si cet abondement sera suffisant pour compenser le non perçu de cette année,

pourtant inscrit dans la réforme du collège. Les collèges ont en effet besoin d'un positionnement clair de la DSDEN pour répondre aux difficultés et aux horaires prévus dans les textes.

En LGT : la hausse d'effectif se poursuit, mais pour plus de cent élèves supplémentaires, seulement 3,7 ETP de plus seront injectés... En appliquant un taux d'heures supplémentaires moins démentiel (9,10 % en moyenne !), on pourrait créer de nombreux emplois et rendre les conditions d'enseignement certainement plus sereines.

Malgré une tranche d'âge concernée similaire aux LGT, la hausse prévue en LP est une nouvelle fois extrêmement réduite. Il est peu de dire que les nouvelles consignes pour l'orientation des élèves ne sont pas à l'avantage des lycées professionnels. Les collègues sont inquiets d'entendre que le seul vivier de recrutement en CAP seraient les élèves issus de SEGPA et de prépa pro, tous les élèves sortant de 3e générale étant dorénavant orientés en LGT. La pérennité même des formations de niveau 5 semble dès lors fragilisée, alors que c'est le seul niveau de qualification raisonnablement envisageable pour de nombreux jeunes.

Les LP, parents pauvres des établissements du second degré... Avec, suite à l'annonce des Dotations Globales Horaires, de nouveaux Blocs de Moyens Provisoire à très faible quotité qui paraissent inévitables pour « rentrer dans l'enveloppe ». Or, ce qui semble possible sur le papier est parfois très compliqué à concrétiser sur le terrain, notamment dans des secteurs ruraux, perçus comme peu attractifs par les collègues potentiels, sur des formations parfois très spécifiques. Certaines disciplines, professionnelles notamment, subissent un manque cruel de capacités de remplacement, ce qui crée des situations catastrophiques dans les établissements.

Nous nous félicitons de la mise en place du CASNAV et de son antenne locale costarmoricaine, nous souhaiterions que des aides rapides soient apportées à nos collègues qui font face à un nombre croissant d'élèves migrants et qu'ils soient informés de l'existence de ce dispositif et des moyens de les solliciter.

Nous vous remercions de votre attention.